

Véhicule arrêté = marchandises en danger



Transport routier

Comment protéger son véhicule en stationnement ?

Trois quarts des vols de fret terrestre sont commis lorsque le véhicule est à l'arrêt selon trois modes opératoires :

- le vol « discret » après lacération de la bâche (plus de 60 vols déclarés chaque nuit en France),
- le vol du véhicule chargé,
- le vol à main armée.

Pour se conformer à la réglementation du travail, près de la moitié des trajets effectués à travers le réseau routier international impose un stationnement. Les temps d'arrêt en cours de transport sont par conséquent incontournables.

En Europe, un panel de parking poids lourds classique audité a révélé que seul 18% d'entre eux sont réellement sûrs.

Dans ce contexte, bien que payant, les parkings dits « sécurisés » sont à privilégier, ils sont en revanche très peu nombreux. Des mesures alternatives sont à prendre en compte si un parking sécurisé n'est pas disponible.

Ce document a pour seule vocation de vous permettre d'acquérir les bons réflexes de sûreté. N'hésitez pas à entretenir des échanges réguliers avec les référents sûreté de la gendarmerie nationale.



Comment appréhender au mieux le stationnement ?

- 1 Sélectionner préalablement les aires de stationnement convenables
- 2 Choisir le véhicule et le préparer pour l'arrêt
- 3 Appliquer un mode opératoire pour se garer en toute sûreté

Il convient avant tout d'adapter le niveau de sécurisation à la valeur de la marchandise. Pour cela, le transporteur et le conducteur doivent être formellement informés, via le cahier des charges, de la nature sensible du chargement (attractif). Ils prendront les mesures de sûreté adéquates en toute connaissance de cause. Nous proposons trois niveaux de sécurisation : **basique**, **intermédiaire** et **renforcé**.

1 Quel site de stationnement choisir ?

1.1. Planifier les étapes

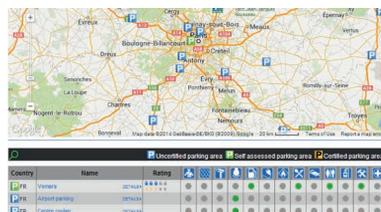
L'exploitant doit systématiquement étudier l'itinéraire et sélectionner les arrêts avec le conducteur. Le choix se portera sur des stationnements dans des aires de services de qualité dédiée aux conducteurs (toilettes, douches, cafétéria...). C'est un élément clé pour la sérénité du conducteur : le choix du site sera respecté et il ne s'éloignera pas de son véhicule.

Niveau basique : adresses des parkings conseillés, horaires de stationnement libres

Niveau intermédiaire : adresses des parkings imposés, horaires de stationnement libres

Niveau renforcé : adresses des parkings obligatoires, horaires de stationnement imposés

Des sites internet permettent de sélectionner des lieux de stationnement adaptés à vos besoins.





Esporg	http://www.esporg.eu/	
TRANSPark (IRU)	http://www.iru.org/transpark-app	
Truck inform	http://www.truckinform.eu/	

1.2. Etudier les dispositifs matériels et humains de protection

Niveau basique :

- Eclairage dissuasif pour repérer les personnes mal intentionnées
- Zone géographique bien « fréquentée »
- Accès au parking limité: clôtures et voies d'accès restreintes

Niveau intermédiaire :

- Zone dédiée aux poids lourds
- Eclairage couvrant toute la surface du parking et de ses accès directs
- Clôture supérieure à 2 m
- Présence de caméras

Niveau renforcé :

- Zone exclusivement dédiée aux poids lourds (>19 tonnes)
- Clôture et barrières infranchissables d'une hauteur supérieure à 2,60 m
- Double accès séparant les entrées et les sorties des PL avec barrières automatiques
- Entrée des piétons contrôlée
- Couverture vidéo en tout point du site (y compris en zone d'attente)
- Guérite de sécurité à l'entrée du parking avec des agents de sûreté 24/7.



© 2013/2015

Particularité : pour les véhicules de **messagerie** (tournées récurrentes et arrêts fréquents), le conducteur **et** le réceptionnaire identifieront les zones de livraison afin de réduire au minimum l'éloignement du conducteur de son véhicule. L'intervention d'un ripeur en plus du conducteur doit être envisagée si la distance entre le véhicule et le point de livraison est trop importante ou la zone de livraison vulnérable.

2 Choisir le véhicule et le préparer pour l'arrêt

Parce que ces vols de marchandises sont souvent l'acte de bandes organisées, de bonnes pratiques éviteront de faire de vous une cible potentielle !

Niveau basique :

- Placer des scellés sur les portes et vérifier leur intégrité avant et après avoir quitté le véhicule (cf. la fiche TechC@RE Risk Focus « Poser des scellés »)
- S'assurer que les clés ne soient pas identifiables: marque du tracteur, nom du transporteur, immatriculation...
- Ne pas dissimuler les clés à l'intérieur ou sur le camion, même pour de brefs arrêts
- Ne laisser aucun effet personnel visible (téléphone portable...)

Niveau intermédiaire :

- Un véhicule « tôle » ou équipé d'une bâche anti-lacération doit être envisagé selon la nature du chargement
- Le véhicule doit rester anonyme et ne pas attirer l'attention : pas de marque commerciale, ni de signe distinctif informant qu'il s'agit d'un transport de valeur
- Verrouiller les portes du semi-remorque à l'aide d'un cadenas spécifique
- Equiper les véhicules de livraison de portes et serrures renforcées en privilégiant les fermetures rabattantes (type rideau)



Niveau renforcé :

© Gobillot

- Ajouter un système d'anti-redémarrage ou d'immobilisation du véhicule commandé à distance.
- Utiliser un antivol de pivot d'attelage si la remorque est découplée du tracteur
- Placer le véhicule ou de préférence la marchandise sous télésurveillance avec géolocalisation en temps réel. Les mouvements sont soumis à des facteurs d'alertes : itinéraire et stationnements géolocalisés, plages horaires, ouverture des portes... Les alertes doivent être gérées par une société de surveillance professionnelle 24/7
- S'équiper de vitrages renforcés et d'alarmes (sonores et visuelles) sur les ouvertures des portes (tracteur et remorques)



3 Appliquer un mode opératoire pour se garer en toute sûreté

Niveau basique :

- Ne pas laisser un véhicule chargé en stationnement la veille du départ (et encore moins le vendredi soir pour un départ le lundi matin). Si cela est inévitable, le véhicule doit être immobilisé, verrouillé et gardienné en fonction de la sensibilité de la marchandise.
- Verrouiller les portes du tracteur et de la remorque chaque fois que le véhicule est laissé sans surveillance (lors du paiement du carburant, en livraison, pendant le sommeil...).
- Après chaque arrêt, examiner le véhicule pour déceler d'éventuels signes d'effraction ou d'altération (bâche, serrures, portes, scellés...)

- Être prudent face à des inconnus proposant spontanément leur aide
- Ne parler en aucun cas de la nature du chargement, de l'itinéraire et des stationnements prévus, y compris sur des réseaux sociaux

Niveau intermédiaire :

- Éviter d'emprunter régulièrement les mêmes itinéraires ou de s'arrêter aux mêmes endroits s'ils ne sont pas sélectionnés pour leur niveau de sûreté
- Lors du stationnement, positionner l'arrière du véhicule contre un mur, une barrière solide, un poteau ou un autre camion (dos à dos) pour empêcher tout accès par les portes arrière
- Ne faire monter aucun passager non autorisé dans le véhicule

Niveau renforcé :

- Le chauffeur doit avoir un itinéraire, des lieux de parking et des horaires à respecter formellement. Prévoir une procédure à signer qu'il s'engage à respecter. Des contrôles périodiques permettront le bon suivi du respect de ces consignes
- Les anomalies de stationnement doivent être signalées immédiatement par le conducteur à un référent disponible 24/7
- Prévoir des procédures de gardiennage si le véhicule est involontairement immobilisé avec un chargement sensible (accident, panne, manifestation...). La société TAI par exemple peut être contactée pour des dépannages
(<http://www.truck-assistance-international.com>)



Rappel : Les contrôles routiers par les forces de l'ordre s'effectuent toujours dans des conditions sécuritaires et en aucun cas sur la bande d'arrêt d'urgence (mode opératoire observé par de faux policiers).



Le stationnement de votre véhicule ne s'improvise pas !

- ✓ Anticiper et sélectionner les lieux de stationnement
- ✓ Adapter le choix du véhicule et sa configuration en fonction des menaces
- ✓ Rédiger et diffuser les procédures pour renforcer la sûreté du véhicule à l'arrêt

En réduisant les risques de vol vous protégez non seulement la marchandise mais aussi la réputation de votre entreprise.



Si, malgré tout, vous venez à être victime d'un vol, n'exposez ni votre vie, ni celles de tiers, par héroïsme.

- **Restez calme** et obtempérez sans zèle excessif.
- Victime ou témoin d'un fait, **actionnez le klaxon** du tracteur pour **alerter** l'ensemble des personnes présentes.
- **Observez attentivement** (mais discrètement) **vos agresseurs** (physique, vêtements, armement, moyen de locomotion, etc.) pour reconstituer un signalement précis.
- **Déclenchez les recherches rapidement**, en composant le **17** ou le **112**.
- **Retenez les témoins** ou, à défaut, notez leurs **identités** et **adresses**.
- **Préservez les traces** et **indices** sur les lieux du méfait.
- **Ne touchez à rien** qui ait pu être manipulé ou abandonné par les malfaiteurs et évitez d'évoquer l'affaire avec des tiers, pour écarter tout risque de confusion.

Déposez rapidement plainte auprès de l'unité de gendarmerie ou de police la plus proche.



Transport routier

Comment protéger son véhicule en stationnement ?

AXA MATRIX Risk Consultants est la filiale d'AXA Corporate Solutions dédiée à la prévention des risques, aux prestations de services, au conseil et à la formation pour un risk management optimisé.

L'**office central de lutte contre la délinquance itinérante** (OCLDI) est rattaché à la sous-direction de la police judiciaire de la direction générale de la gendarmerie nationale. Cette unité a pour domaine de compétence la lutte contre la criminalité et la délinquance commises par des malfaiteurs « d'habitude » qui agissent en équipes structurées et itinérantes en plusieurs points du territoire.

AXA MATRIX Risk Consultants et l'**OCLDI** sont membres du **TAPA** (Transported Asset Protection Association)
<http://www.tapaemea.com>



<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr>
info@gendarmerie.interieur.gouv.fr

<http://www.axa-matrixrc.com>
stl@axa-matrixrc.com

Créé et édité à 30 000 exemplaires avec la participation d'AXA MATRIX Risk Consultants dans le cadre d'un partenariat avec l'OCLDI. (impression : service reprographie AXA CS)